



Problemes suite a procedure demise en invalidité

Par **roro3959**, le **20/08/2015** à **15:29**

bonjour, je suis en arrêt maladie professionnelle depuis le 25/03/2015 le médecin conseil me consolide au 31/08/2015 . lors de mon passage devant le médecin conseil je lui ai présenté des radios pour lui montrer que je souffrais d ' arthrose dans plusieurs articulations , je lui ai demandé une mise en invalidité ,il m 'a fait remplir et signer une demande d ' invalidité pouvez vous me renseigner sur la suite de la procédure d ' invalidité ? n' étant plus en arrêt maladie le 01 /09/2015 ,d ois je reprendre le travail ? ou continuer a envoyer des certificats d 'arrêt maladie a mon employeur . merci

Par **moisse**, le **20/08/2015** à **16:23**

Bonjour,
[citation] n' étant plus en arrêt maladie le 01 /09/2015 ,d ois je reprendre le travail ? ou continuer a envoyer des certificats d 'arrêt maladie a mon employeur . mercir
[/citation]
Et vous allez les sortir d'où ces arrêts maladie, puisque votre médecin vous a consolidé.
Vous devez surtout prendre contact avec le médecin du travail pour organiser une pré-visite de reprise, et aviser votre employeur de votre reprise au 01/09 afin qu'il puisse organiser la fameuse visite de reprise.
L'arthrose est rarement relevée comme maladie professionnelle et à ma connaissance ne figure dans aucun tableau correspondant.
Mais là je peux me tromper.